

■ **Fondation de prévoyance en faveur des cadres du Groupe Minoteries SA et des sociétés affiliées**, à Genève, CH-660-0453981-3 (FOSC du 14.04.2003, p. 7). Les pouvoirs de Marion Roland, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Genoud Marc, de Châtel-Saint-Denis, à Montreux, membre du conseil, signe collectivement à deux.
Journal no 10499 du 07.09.2004
(02446610 / CH-660.0.453.981-3)